FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1905 — **THÈSE** N° — 83

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le Jeudi 14 Décembre 1905, à 1 heure

PAR

André MAUDET

L'OR EN THÉRAPEUTIQUE

Président : M. GILBERT, *professeur*

Juges MM. DIEULAFOY, *professeur*
THIROLOIX, *agrégé*
MERY, *agrégé.*

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS
IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
HENRI JOUVE
15, rue Racine, 15

1905

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. DEBOVE.
Professeurs	MM.
Anatomie	P. POIRIER
Physiologie	CH. RICHET.
Physique médicale	GARIEL.
Chimie organique et Chimie minérale	GAUTIER.
Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD
Pathologie médicale	HUTINEL. BRISSAUD.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	CORNIL.
Histologie	MATHIAS DUVAL
Opérations et appareils	RECLUS.
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	GILBERT.
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	BROUARDEL
Histoire de la médecine et de la chirurgie	DEJERINE.
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
Clinique médicale	HAYEM DIEULAFOY. DEBOVE LANDOUZY.
Maladies des enfants	GRANCHER.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	JOFFROY.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER.
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND
Clinique chirurgicale	LE DENTU. TILLAUX. TERRIER. BERGER.
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	GUYON.
Clinique d'accouchements	BUDIN. PINARD.
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON.

Agrégés en exercice.

MM.

AUVRAY	DESGREZ	LAUNOIS	POTOCKI
BALTHAZARD	DUPRE	LEGRY	PROUST
BRANCA	DUVAL	LEGUEU	RENON
BEZANÇON	FAURE	LEPAGE	RICHAUD
BRINDEAU	GOSSET	MACAIGNE	RIEFFEL (chef des travaux anat.
BROCA (ANDRÉ	GOUGET	MAILLARD	TEISSIER
CARNOT	GUIART	MARION	THIROLOIX
CLAUDE	JEANSELME	MAUCLAIRE	VAQUEZ
CUNEO	LABBE	MERY	WALLICH
DEMELIN	LANGLOIS	MORESTIN	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

Faible témoignage de reconnaissance.

A MON FRÈRE ET A MA SŒUR

A TOUS MES PARENTS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR GILBERT

Professeur de Thérapeutique
à la Faculté de Médecine de Paris
Médecin de l'hôpital Broussais
Chevalier de la Légion d'honneur

L'Or en Thérapeutique

INTRODUCTION

Pour s'être imposé à l'universel désir des hommes, l'or, par un juste retour, n'en a pas moins connu les fortunes les plus diverses : tantôt métal précieux, détenant la toute-puissance thérapeutique, guérisseur de tous maux et d'un emploi généralisé ; tantôt vil débris du passé, tombé dans le plus lamentable des oublis, auquel pourtant s'attache dans l'esprit populaire un vague respect superstitieux.

C'en est assez, croyons-nous, pour légitimer l'intérêt que peut avoir l'histoire de ses vicissitudes thérapeutiques, succinctement racontée, et pour nous faire sentir l'agréable devoir d'exprimer à M. le professeur Gilbert tous nos remerciements, pour nous avoir conseillé un tel sujet, et toute notre gratitude pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de cette thèse.

C'est avec un vif plaisir que nous offrons ici nos sincères remerciements à nos maîtres dans les hôpitaux : MM. les Drs Legueu, Landrieu, Campenon, Comby et Bonnaire.

Enfin nous rendons un hommage ému à la mémoire de notre regretté maître le Dr Dreyfus-Brisac.

CHAPITRE I

L'Or depuis les Arabes jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

La découverte de l'or en tant que métal se perd dans la nuit des temps ; on ignore à quelle époque les hommes ont commencé à le connaître et à en faire usage. Au point de vue thérapeutique il semble que les anciens ne l'aient jamais employé. Seul, de tous les auteurs de l'antiquité, Dioscoride, qui vivait à Anazarbe 36 ans avant Jésus-Christ, parle dans ses œuvres de l'emploi de l'or en thérapeutique.

Ce sont les médecins arabes, et en particulier Avicenne, qui, les premiers, ont employé l'or en thérapeutique ; malheureusement nous ne savons pas au juste sous quelle forme. Et, il n'est peut-être pas superflu de faire remarquer à ce sujet, que ce sont ces mêmes médecins arabes, qui introduisirent dans la thérapeutique l'usage du mercure, ce métal si couramment employé de nos jours et qui nous rend de si grands services.

Les médecins arabes prétendaient que l'on fortifiait le cœur, ranimait les esprits et réjouissait l'âme, et partant de là ils le prescrivaient dans la mélancolie, les tremblements, les palpitations de cœur et les débilités en général.

Après Avicenne et ses contemporains, l'or disparut de la scène thérapeutique pendant une période d'environ cinq cents ans et ne reparut qu'au moyen âge, « entouré d'un appareil d'illuminisme et de jonglerie charlatanesque qui devait fatalement le déprécier » (1).

Pendant tout le moyen âge, l'or eut un grand succès ; tous les travaux des philosophes et des alchimistes de cette époque ne tendaient qu'à un seul but : la découverte de la transmutation des métaux et de la panacée universelle.

Les alchimistes du moyen âge considéraient l'or comme le plus pur, le plus parfait, le plus simple, le plus inaltérable de tous les corps, ils le comparaient au soleil et lui donnaient son emblème pour signe ou caractère chimique. Ils prétendaient que l'or contenait un soufre fixe, le plus puissant et absolument incorruptible, qui, pris à l'intérieur et se mêlant au sang, le rendait incorruptible en même temps qu'il rétablissait et ranimait la nature humaine, de même que le soleil, qui est la source inaltérable de ce soufre, fait revivre toute la nature. Ils pensaient que

1. Fonssagrives. *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales.*

lorsqu'on prenait l'or à l'état brut le soufre ne pouvait s'en dégager et se mêler au sang, de sorte que pris à cet état l'or n'avait aucun effet.

C'est pourquoi ils cherchèrent avec une si grande ténacité un dissolvant de l'or, et c'est à l'or dissous qu'ils donnèrent les noms de : or potable, semence de l'or, âme de l'or, teinture solaire et c'est cet or dissous qu'ils ont considéré comme la panacée ou la médecine universelle.

Parmi les alchimistes du moyen âge qui furent pris de la folle envie de trouver la panacée universelle et de doter le monde d'un élixir de longue vie, qui devait faire vivre les gens autant que Mathusalem, Paracelse fut le plus fameux, ce qui, du reste, ne l'empêcha pas de mourir à l'âge de 59 ans.

C'est surtout par les travaux des commentateurs de Paracelse que nous avons quelques notions sur son élixir de longue vie, dont ils s'acharnèrent à trouver la formule. L'un d'eux, le sieur de La Tour écrit : « Paracelse dit dans son livre *De la cure et de la guérison des membres contraicts*, avec peu de paroles mais en grand mystère, que l'on appelle l'or potable, quand avec autres esprits et liqueurs il est réduit en substance qui se peut boire et que la dose d'iceluy est d'un scrupule à chaque fois.

La seconde manière est, quand après ses dissolvens séparez, il est réduit en forme d'huyle aureuse, en sa seule substance sans addition de chose quelconque et de cestuy la la dose ne doit pas excéder le poix de dix grains d'orge.

La troisième est appelée quint-essence de l'or, quand la taincture rouge en est extraite et séparée de son corps, en laquelle taincture il dit consister la principale vertu et vigueur d'iceluy : parquoy n'en ordonne la dose que de trois grains seulement à la fois.

Il y a bien une quatrième manière dont Paracelse ne parle pas dans ce livre, mais dans son livre de *De Tinctura Philosophicorum*, en sa *Pyrophilie* et au second et troisième livres de *De Vita longua*. De laquelle manière un petit grain peut faire transmutation soudaine, non seulement des métaux imparfaicts, mais aussi des corps humains altérez de quelque maladie que ce soit, en purgeant l'un et l'autre de toutes les ordures et impuritez. Celui qui pourra la trouver se peut bien assurer de la faveur et grâce de Dieu. »

De La Tour ajoute que Paracelse ordonnait aux malades de prendre trois fois par jour : le matin, à midi et le soir, les doses ci-dessus. Quant aux personnes qui voulaient seulement se prémunir contre les maladies et accidents à venir, il leur ordonnait d'en prendre une fois par jour si elles étaient vieilles, et une fois par semaine seulement si elles étaient jeunes ou économes, tout en disant à celles-ci qu'il leur serait beaucoup plus profitable d'en prendre tous les jours, si elles en avaient les moyens.

Ainsi donc l'or potable de Paracelse non seulement guérissait toutes les maladies, mais aussi les prévenait et, mieux encore, il rendait la jeunesse et

la vigueur au corps « altérez de quelque maladie que ce soit ».

De La Tour nous donne aussi l'opinion de deux autres médecins et philosophes concernant l'or potable. C'est d'abord celle de Gerber, roi d'Arabie, qui dit en parlant de l'or potable que c'est « une médecine lectifiante et conservant le corps humain en une longue et vigoureuse jeunesse ».

Puis c'est l'opinion de maître Arnauld de Villeneuve, philosophe et médecin, qui dans son livre *De conservanda juventute et retardanda senectute*, après avoir au chapitre I « extollé au-dessus de toutes choses de ce monde » l'or bien préparé, s'exprime ainsi au second chapitre : « Et il est à savoir que la rénovation et la confortation de la peau de l'homme se fait par user proprement d'or potable : car c'est celuy qui guérit de toutes lèpres, transmue le corps humain, le purifie et renouvelle. Il y a plusieurs autres choses dont la vertu approche de cette opération ; mais c'est ledit or potable qui fait ces miracles sans se corrompre et qui est convenant à la complexion humaine ; car il n'eschauffe ny refroidit, il ne humecte n'y dessèche, mais est tempéré de tout tempérament et excédant toute autre chose en la tempérance et pérennité qu'il a. Ainsi il donne secours à l'estomac froid, fait hardis les timides, conforte les cardiaques, vaut contre la mélancolie, conforte et tempère la chaleur naturelle ; esquelles choses n'y a rien qui puisse tenir son lieu. Sa vertu est manifeste en sa substance, et parce qu'il y a en lui clarté il cla-

rifie ; parce qu'il y a aussi grande température il fait un grand tempérament sur toutes choses ; et d'autant qu'en lui a grande pérennité, il conserve le corps humain ; parce qu'il y a semblance à la complexion humaine, il se incorpore étant préparé comme il appartient ; mais en sa préparation gist tout le secret, qui a esté caché des sages pour crainte de l'ennui. »

Au chapitre III de ce même ouvrage Arnauld écrit : « Mais ce qui n'a pas de pareil est le sel de la minière du soleil ; lequel estant préparé, les sages l'ont accomparagé à la chaleur d'une saine adolescence et pour telle similitude en ont usé, l'appelant pierre animale ; les autres l'ont appelé chiffir minéral et aucuns la médecine perpétuelle et l'eau de vie. Et toute l'industrie de sa préparation est qu'il soit réduit en eau très pure et potable avec choses qui ne puissent estranger sa naturelle propriété. »

De La Tour lui-même, dans un ouvrage intitulé : *Bref discours des admirables vertus de l'or potable*, et édité en 1575 s'exprime ainsi : « Tant est un corps de nature plus solide, fixe et difficile à rompre, d'autant plus il est de longue durée et par ainsi plus parfait et excellent par-dessus tous les autres qui sont de moindre durée. Par là se peut entendre l'excellence de ce très noble et très précieux métal, roy de tous les autres, qui est or en sa pureté, fils du soleil, composé en sa première matière de soulphre, mercure et sels purs et nets, si bien uny en ses parties et si fixe qu'il ne craint ny le feu ny l'eau, ny

autre ennemy qui le puisse détruire ou lui couper le cours de sa durée tant que ce monde pourra durer, et étant si tempéré, qu'à bon droit on le peut appeler un chef-d'œuvre, le plus excellent de toute la nature qui est sous le firmament.

L'on ne saurait donques mieux choisir que ce tant précieux métal solaire pour en tirer les médicamens propres et très puissants, non seulement à conserver la personne en très parfaite santé et longue vie, mais aussi pour la restaurer quand elle est altérée des maladies par divers accidents.

Je ne veux pas nier que les autres métaux ne soient aussi doués de vertus admirables, tant pour la conservation que pour la restauration, sachant très bien que chacun a sa vertu spécifique pour servir aux sept principaux membres intérieurs du corps humain, à savoir : l'or au cœur, l'argent au cerveau, le mercure au foie, l'étain au poumon, le plomb à la rate, le cuivre aux rognons et le fer au fiel. Toutefois je dis que l'or seul est la médecine universelle pour servir à tout ce que les autres métaux et minéraux ensemble, les animaux et végétaux sont appropriés chacun particulièrement et de sa vertu spécifique.

Les anciens philosophes qu'on appelle aussi poëtes ont très bien connu ceci quand ils ont écrit Apollon être le dieu de la médecine, c'est-à-dire le secours des malades et la médecine même pour guérir les humains de toutes leurs maladies ; ont aussi tenu Esculape

son fils pour le premier et le plus excellent médecin du monde.

Or, je demande ce qu'ils ont voulu signifier sous leur figure poétique, sinon que l'or (qui est Apollon et clair Phébus) contient en soi la médecine universelle pour guérir de toutes les maladies et illuminer tout le dedans du petit monde qui est le corps humain? Et par Esculape son fils, nous ont signifié le bon médecin, qui sait préparer cet or de telle façon qu'il se puisse communiquer et incorporer avec le dit corps humain, afin de l'illuminer par ses clairs rayons et produire en iceluy ses effets tant vertueux, salutaires et secourables contre toutes les maladies.

Considérant le corps humain comme un corps physique engendré en partie des astres, ce n'est pas sans cause qu'il est appelé microcosme ou petit monde contenant en soi par similitude tout ce qui est contenu dans le grand monde, même les sept planètes qui sont les principaux membres intérieurs, à savoir : le cœur, le cerveau, le foie, le poumon, la rate, les rognons et le fiel, lesquels ont la domination sur tout le corps en ce petit monde, sont ainsi comme les sept planètes : Sol, Lune, Mercure, Jupiter, Saturne, Vénus et Mars ont la domination sur toutes les créatures du grand monde.

Ces sept planètes ont laissé leur nom comme droit d'héritage aux sept métaux de la terre, leur vrai et légitime enfant ; c'est à savoir, le Soleil à l'or, la Lune à l'argent, Mercure à l'argent vif, Jupiter à l'étain, Saturne au plomb, Vénus au cuivre et Mars au fer

et avec les noms y ont imprimé toutes leurs vertus et puissances.

De ces choses, nous apprenons premièrement à connaître les maladies métalliques avec leur origine, quand aucun des membres intérieurs de l'homme est malade et secondement dont il faut tirer leurs médicaments spécifiques plus prochainement et de plus grande vertu : qui est sans nul doute un des sept métaux susdits et d'un chacun d'eux étant approprié à sa maladie, comme au mal de cœur il faut prendre la médecine de l'or, aux maladies du cerveau la médecine de l'argent, aux maladies du foie la médecine de l'argent vif, etc..... Toutefois, attendu que l'or est le seul parfait contenant en soi les vertus de tous les autres, c'est à lui seul auquel on peut sûrement recourir pour trouver le plus prompt et vertueux recours contre toutes lesdites maladies. Et voilà à quelle fin principalement Dieu a créé et donné aux humains ce très noble et précieux métal et non pour servir à leur avarice par usure et rapines, ni à l'orgueil et vaine gloire par trop curieux parements de leur personne. »

Comme tous les autres auteurs de son époque, De la Tour pense que pour qu'il ait quelque efficacité, l'or ne doit pas être pris à l'état brut, soit en feuilles, soit en poudre mais à l'état de solution : « Ceux-là errent grandement, dit-il, qui avecques toute sa masse corporelle ainsi qu'il est, le font bouillir en leurs potages ou breuvages ; parce qu'ils ne peuvent tirer aucune substance, estant son corps de

nature si compacte et fixe que le feu même pour violent qu'il soit ne le peut diminuer ou luy substraire aucune chose de ce qu'il a reçu du bénéfice de la nature : moins donques le peuvent faire toutes les eaux ni autres choses avec lesquelles on le fait bouillir ou tremper. Et quant à ceux qui l'administrent en poudre, limailles et feuilles subtiles es restaurans, pilules et cirops, comme est leur tant estimée confection d'alkermés, ils errent doublement, ne pensant pas à ce que la chaleur naturelle de l'homme est moins que suffisante pour le digérer : car elle ne saurait corrompre ce que le feu externe ne peut aucunement détruire : tellement que cet or, ainsi pris en poudre ou en feuilles, ne se pouvant communiquer au corps humain, est expulsé dehors et se trouve dans la chaire percée tout tel qu'il a esté pris par la bouche, sans aucune diminution de son poids ni de sa substance, et par conséquent n'y profite de rien ; mais au contraire si la faculté expultrice de l'homme se trouve débile, cet or ainsi avalé demeure amoncelé dans l'estomac, qui en demeure grandement chargé et agravé. Ou bien au cas que la nature se trouve si gaillarde, qu'elle en puisse faire, je ne dis pas résolution, mais seulement quelque assubtiliation de ses parties, toutefois icelle est moins que suffisante pour la rendre communicable au cœur et au sang : par ainsi il s'en va toujours avec les excrémens et qui pis est, en passant par les boyaux, il les incruste et dore par dedans, au moyen de quoy sont estouppez les portes et empeschées les fonctions

naturelles tant de l'estomac que desdits boyaux : de quoy certes naissent plus de maladies que n'ont jamais pensé ceux qui l'administrent, ni ceux qui le prennent ainsi grossièrement.

Il faut donc par nécessité que le dit or soit préparé et assubtilié d'une autre sorte, à savoir par réduction en sa première matière qui est mercure, soulphre et sel, de telle façon qu'estant pris par la bouche il se puisse facilement et sans donner aucun travail à l'estomac, communiquer, unir et incorporer avec les semblables mercure, soulphre et sel de l'homme qui sont la vraye matière de sa composition ainsi comme de tous autres corps sensibles et insensibles.

Toutefois il se faut bien garder qu'en cette préparation n'entre le venin d'aucun corrosif, lequel pourrait avancer plutôt que prolonger les jours de l'homme : ainsi se faut aider seulement de choses cordiales et aimables à la nature. Ce que nous avons trouvé par une grâce spéciale de Dieu es esprits d'aucuns animaux et végétaux qui sont les plus familiers à la nature de l'homme, par le moyen desquels si excellens esprits nous avons ramené cet or (autrement réputé indomptable) à sa première matière de mercure, soulphre et sel distincts et séparez, visibles et palpables. »

Dans tout ce concert d'éloges que firent à l'or les philosophes et les médecins du moyen âge, il y eut cependant quelques voix discordantes qui s'élevèrent, et parmi elles celle d'Ambroise Paré qui, avec un sieur Joubert, médecin ordinaire du roi, traite

de superstition et de mensonge les vertus que l'on attribue à l'or potable.

Voici en effet ce que dit Ambroise Paré au chapitre XVIII de son discours de *La Licorne :* « Quant aux perles et aux autres pierres précieuses je suis de l'advis de Monsieur Joubert, médecin ordinaire du Roy, lequel au chapitre 18 d'un traité qu'il a escrit de la Peste dit ainsi : « Je ne sçay que je doy dire touchant les pierres précieuses que la plus grand'part des hommes estiment tant, veu que cela me semble superstitieux et mensonger d'assurer qu'il y a une vertu incroyable et secrette en elles, soit qu'on les porte entières sur soy ou que l'on use de la poudre d'icelles. Or icy ne veux-je encore oublier à mettre en mesme rang l'or potable et les chesnes d'or et doubles ducats qu'aucuns ordonnent mettre aux restaurans pour les pauvres malades, attendu qu'il y a aussi peu d'assurance qu'en la licorne, voire moins. Ce qui n'est point nourri ne peut bailler nourriture à autruy. Or il est ainsi que l'or n'est point nourry. Par quoy il semble que ce soit une piperie de luy attribuer la vertu nutritive, soit qu'il soit réduit en forme potable, q'ils appellent, ou qu'il soit bouilli avec les restaurans. »

Mais cela ne porta guère atteinte à la réputation de l'or, puisque, à peu près à la même époque, en 1591, lorsque le pape Grégoire XIV fut atteint de la maladie qui devait l'emporter, les médecins le soutinrent pendant quelques jours au moyen d'or et de pierres précieuses pulvérisés ensemble.

Au commencement du XVIIe siècle, l'or, après être tombé quelque peu dans l'oubli pendant un certain temps, redevient le médicament à la mode et la panacée universelle.

A cette époque, l'or eut la faveur d'être employé comme médicament par la reine de France. En effet, en 1610, la reine régente Marie de Médicis souffrait d'un mal aux dents atroce et comme tous ses médecins ordinaires et extrordinaires n'avaient pu réussir à lui apporter quelque soulagement, par quelque moyen que ce fût, on fit mander, pour la soigner, le Révérend Père de Castagne, aumônier du roi. Celui-ci ordonna à la reine, pour la guérir, de l'or potable. Or, comme il se trouva quelqu'un dans l'assistance, qui mit en doute l'existence de ce merveilleux remède et ses vertus curatives, le Révérend Père Castagne écrivit un livre sur l'or potable, afin que sa composition et ses rares et signalées vertus ne fussent pas oubliées, et il dédia son livre à la reine.

Voici cette dédicace : « L'ardent désir quand mon Seigneur le Grand fit qu'il me mena vers Vostre Majesté, pour vous faire avoir guérison du mal des dents, alors je vous répondis sur vostre demande qu'il y avait plusieurs souverains remèdes et entre autre l'or potable : il se trouva présent un qui dit qu'il ne s'en faisait point, auquel je répliquay que les célèbres docteurs comme saint Thomas, docteur angélique, Albert le Grand, Raymond Lulle et tant d'autres en avaient escript et en avaient fait, comme aussi le

sieur Beroald de Vereuille, le sieur Georges Eglissen, savants docteurs philosophes, et à seul fin que votre Majesté en voye la preuve y ai baillé à Monseigneur le Grand une petite phiolle d'or potable, pour vous présenter avec mes disputes en latin, que je veux soutenir contre ceux qui disent qu'il ne s'en peut faire, et leur donne assignation pour disputer en présence de vostre Majesté et de Messieurs les Docteurs de la Sacrée Sorbonne, à telle jour et heure qu'il vous plaira commander, à cette fin que la vérité soit mieux cogneue. Il est vray qu'il y a des médecins de trois sortes, et parce que vous, comme le roy votre fils, en avez des plus sçavants et du premier ordre qu'on sçaurait trouver, ils pourront dire à vostre Majesté ce qui en est contre l'erreur de celuy qui disait le contraire : car si Messieurs les Médecins s'y fussent trouvés présents, ils n'eussent manqué de dire sur un tel subjet ce qu'en dit le Grand Arnauld de Villeneuve et tous les autres. Et à seule fin que les vertus si rares et signalées ne soient supprimées j'ay mis icy l'or potable ou composition d'iceluy tant en latin qu'en vers français, suppliant très humblement vostre Majesté de les recevoir d'aussi bon cœur que je vous les offre, qui suis à jamais, Madame, vôtre très humble et très fidèle serviteur. »

De Castagne, pour amener la conviction de ceux qui doutent des admirables vertus de l'or potable, raconte, dans son livre, plusieurs cures merveilleuses qui ont été faites au moyen de ce médicament. Tout d'abord il narre l'histoire d'un gentilhomme appelé

Du Lac. Ce gentilhomme qui avait été abandonné à la mort par les médecins qui l'avaient jugé « étique et pulmonique » trouva, grâce à Dieu, un personnage qui moyennant trois cents écus, lui enseigna le secret de faire de l'or potable pour se guérir ; et nous dit Castagne : « Il fut si bien guéry par la vertu du dit or potable qu'il retourna tout joyeux, beau et sain de tout son corps. » Ce même gentilhomme, qui était très charitable et compatissant aux souffrances de ses semblables, fit profiter d'autres personnes de son merveilleux remède et guérit depuis avec ce même or potable « une infinité de personnes de plusieurs maladies, et aux femmes stériles, voire âgées de 55 ans leur a fait avoir de beaux enfants et rendues jeunes en vigueur comme celles de 20 ans, qui est chose très admirable et véritable : car un honorable citoyen de Paris, très vertueux, maistre orfèvre s'il y en a en France, nommé Monsieur Bourgeois, non seulement a veu ce que dessus, mais encore luy-même a été celuy qui a purifié l'or et limé les lingots pour faire ledit or potable, et mesme encore de présent ledit maistre Bourgeois susdit fera voir cinq enfants d'une fort honorable bourgeoise de Paris, laquelle avait été mariée 14 ans avant que d'en avoir eu jamais aucun, et plusieurs autres stériles qui en ont eu par le moyen dudit or potable qu'elles ont eu et pris, auquel Dieu par sa bonté luy a donné cette vertu et force ; et parce que ledit or potable guérit si bien la goutte et le mal de dents, nous le mettrons en notre autre livre intitulé le *Paradis terrestre* afin

que les vertueux sçachent en faire de plusieurs façons, comme aussi de l'huile de Talc et de toutes autres choses semblables qu'on tient tant difficiles : mais elles sont très faciles à ceux qui en ont la science et l'expérience que Dieu par sa seule bonté nous a données, auquel à jamais soit honneur et gloire. »

De Castagne, toujours pour entraîner la conviction de ceux qui doutent des admirables vertus de l'or potable, publie dans son livre des certificats de gens qu'il a soignés et guéris au moyen de l'or potable.

C'est d'abord celui du seigneur de Viasque, lieutenant-général, pour le roy, de l'artillerie en Champagne. Ce seigneur vomissait tout ce qu'il mangeait et ne faisait rien par le bas sinon du sang et de l'eau noire, il n'avait plus que la peau et les os et les sept médecins qui le soignaient, jugèrent qu'il avait un ulcère dans le corps et l'abandonnèrent à la mort.

C'est alors qu'il fit mander auprès de lui le R. P. Castagne qui diagnostiqua le mal de *miserere mei* « qui est que les boyaux sont reliez ensemble et que rien ne passe par le bas ». Le P. Castagne le traita au moyen de l'or potable et le guérit.

Voici le certificat que délivra le seigneur de Viasque au P. Castagne :

« J'ai usé de ladicte poudre cordiale et en ay encore dont je m'en trouve bien grâces à Dieu : et ay esté guéry par le sieur de Castagne de ma maladie dont je certifie être véritable.

Fait à Paris le quatrième août 1610.

DE VIASQUE. »

C'est ensuite le certificat de Monsieur d'Orléans qui a également été guéri par le R. P. Castagne.

Voici ce certificat :

« Je sousigné Conseiller du Roy et thrésorier et garde général de l'Artillerie et des Munitions, certifie, à tous qu'il appartiendra, avoir usé dans mes maladies, comme je fais encore d'une poudre et autres receptes que m'a baillé Monsieur de Castagne, de quoy je me trouve fort bien ; en foy de quoy j'ay escript et signé le présent certificat de ma main à Paris le cinquième jour d'août 1610.

D'ORLÉANS. »

Enfin voici un troisième certificat de M. Du Floz maître d'hôtel de Monseigneur de Puysieu.

« Je soussigné, Maistre d'hostel de Monseigneur de Puysieu, conseiller du roy en ses conseils d'Etat et privés et secrétaire des Commandements de Sa Majesté, certifie que me trouvant au lit fort malade d'une fluxion et catarrhe qui m'estait tombé sur une espaule qui me faisait crier jour et nuict de grandes douleurs, je fis prier Monsieur de Castagne, aumônier du Roy, me venir voir, lequel par la grâce de Dieu me fit guarir incontinent et me donna une boiste de poudres cordiales pour me descharger et me nettoyer desdites fluxions, de laquelle je me suis fort bien treuvé et en ai usé plusieurs fois après ma guérison, qui m'a fait toujours grand bien ; en foy de quoi ai signé la présente à Paris ce dixième d'août 1610.

DU FLOZ. »

Le livre de de Castagne renferme encore bien d'autres certificats et en le lisant on s'imagine lire une de ces brochures réclames si répandues, de nos jours et qui vantent les vertus curatives de tel ou tel médicament, nouvelle panacée universelle moderne et qui, tout comme l'or potable du XVIIe siècle, guérit tous les maux, depuis le simple rhume et la bronchite, jusqu'à la goutte, au diabète et au rhumatisme, sans compter les maladies de peau et les maladies nerveuses et qui, pour un peu, guérirait aussi le mal aux dents, tout comme l'or potable de de Castagne.

Quelques années plus tard un autre auteur, le sieur François de Soucy, écuyer, sieur de Guerzan, vante, dans un ouvrage intitulé *Le grand or potable des anciens philosophes*, les vertus admirables et les propriétés de l'or potable. A la fin de son livre il fait la récapitulation des vertus et propriétés de ce remède. Nous allons donner cette récapitulation en entier.

Récapitulation des vertus et propriétés du Grand Sol potable céleste.

« Nous avons déjà dit et je le dis encore une fois que l'or potable céleste dont nous parlons est le plus grand et le plus souverain remède que les hommes ayent jamais pu inventer, ny composer des choses végétales, animales ny minérales. Il est certainement le vray baume de la vie, auquel nul autre remède

ne peut estre comparé et dont les vertus miraculeuses ne peuvent être comprises par le sens grossier des ignorants. Il est le vray ferment et la racine de la vie humaine, parce que dans luy est concentré le soulphre vital du feu céleste qui est le vray et l'unique trésor de la nature. Et c'est aussi pour ce sujet qu'il a le pouvoir de guérir promptement et certainement toutes sortes de maladies sans incommoder les malades.

L'or potable céleste a la force et la vertu toute particulière et spécifique de réconforter et réjouir le cœur, parce qu'il se porte très facilement par les veines mésaraïques au foye, et après au cœur, et de là par toutes les parties du corps universellement.

Il desseiche et oste toute superfluité de la substance du cœur et illumine les esprits par sa clarté et les fortifie par sa solidité.

Il tempère le sang par son parfait tempérament et, par son incorruptibilité, il purifie le sang et empêche qu'il ne se fasse jamais de corruption.

Il dompte la mélancolie et la manie aussi, et guérit parfaitement tous les vertiges et le mal caduc ou épilepsie.

Il répare les forces et les esprits languissants. Il est très souverain remède pour guérir toutes les obstructions qui arrivent au corps humain, car il est très certainement le vray est parfait incisif qui ouvre et qui purge doucement et naturellement les orifices bouchez des veines et de tous les conduits.

Il purifie, c'est-à-dire, il purifie l'une et l'autre bile

et aussi la pituite et mesme toutes les humeurs aqueuses.

Il conforte la chaleur naturelle. Il l'augmente sans l'enflammer ; la fomente sans la résoudre et ne la prive jamais de l'humeur dont elle a besoin d'estre toujours accompagnée.

Il rompt et tire hors des reins et de la vessie mesme la pierre et la gravelle les faisant sortir sans danger ny sans douleur.

Il est le parfait et souverain remède pour guérir l'hydropisie, soit la tympanique, soit la charneuze, soit celle de l'estomach.

Il excite l'appétit et il aiguise l'esprit aux jeunes et aux vieux.

Il est merveilleux pour guérir et corriger les affections de la rate.

Il guérit de la peste et empesche qu'on ne la prenne, lorsqu'on se trouve dans les lieux infectez.

Il chasse toutes les vieilles et opiniâtres maladies que les remèdes de la pharmacie n'ont pu guérir.

Enfin je soutiens que l'or potable dont nous parlons est la souveraine médecine des sages, il est la joye et le soulagement des vieillards parce que non seulement il tient toujours en gayeté celuy qui en prend quelquefois et le préserve des grandes et fascheuses incommoditez qui accompagnent d'ordinaire la vieillesse, mais aussi il restablit et augmente puissamment les forces perdues et la vigueur abattue soit par l'âge ou par débilité de maladie.

Il profite à toutes les maladies qui arrivent au

corps humain, soit chaudes, soit froides et ne fait jamais de mal.

Enfin je conclus de ce discours en disant que bien heureux sera celuy qui, par ses curieuses recherches, par ses études ou bien par l'ayde ou le secours d'un amy, aura découvert l'art industrieux du secret des sages de pouvoir mettre en pratique le vray sol potable céleste des philosophes. Car par cette occulte connaissance il aura trouvé le vray trésor de la vie humaine soit pour conserver la santé ou pour la rétablir promptement lorsqu'elle est perdue. Il aura, dis-je, rencontré le général et souverain médecin pour la guérison de toutes les maladies qui arrivent au corps humain et qui rendra celuy qui le possédera beaucoup plus grand docteur que les docteurs de l'Escolle. »

Il est difficile, on le voit, de faire un plus beau panégyrique de ce merveilleux or potable.

Pendant toute la première moitié de ce XVIIe siècle, qui certes fut avec le moyen âge, l'époque à laquelle l'or eut le plus grand succès, beaucoup d'autres auteurs ont aussi traité de l'or dans leurs ouvrages et en ont vanté les bonnes qualités. Parmi eux nous citerons :

Angelo Sala qui, dans un traité intitulé *Chrysologia sev Examen auri chymicum*, décrivit un nouveau procédé pour solubiliser l'or ; Glauber qui fut un chimiste d'une réelle valeur, mais qui eut le tort de faire aussi de l'alchimie et de croire à la transmutation des métaux et à la panacée universelle qui

devait guérir toutes les maladies et prolonger extraordinairement la vie humaine ; Sachsens qui prétendait guérir toutes les maladies, même les plus rebelles, en employant la teinture solaire préparée selon la formule de Paracelse, et bien d'autres encore.

Malheureusement, chez la plupart de ces auteurs l'or conserva l'allure d'un remède diabolique et merveilleux, de sorte que les charlatans et les jongleurs s'en emparèrent et exploitèrent, à leur profit, la simplicité et la crédulité de ceux qui confondirent la valeur thérapeutique de l'or avec sa valeur monétaire.

Sous l'influence de tous ces gens qui, les uns par conviction, les autres par appât du gain, vantaient les admirables vertus thérapeutiques de l'or, les hommes de cette époque furent pris d'un engouement formidable pour ce métal; et ce fut comme une véritable épidémie qui s'abattit sur tous : les riches qui dans leur vanité se croyaient pétris d'un limon plus pur que celui des autres hommes, s'éprirent de ce remède rare et précieux, auquel le vulgaire ne pouvait atteindre ; et les pauvres, attirés comme toujours par l'appât du fruit défendu, convoitèrent ardemment ce médicament.

C'est alors qu'on voit apparaître une foule de préparations auriques qui, toutes le plus souvent, n'étaient qu'une tromperie, puisqu'elles ne contenaient pas le moindre brin d'or, mais qui « toutes ont tour à tour passionné l'attention publique, enrichi leurs prôneurs et leurré les malades » (1).

1. Fonssagrives. *Dictionnaire encyclopédique*. Article : Or.

Toutefois les ruses et les tromperies des charlatans portèrent la plus grave atteinte à la réputation thérapeutique de l'or ; et déjà la deuxième moitié du XVIIe siècle vit cette réputation diminuer de plus en plus.

C'est cependant à cette époque qu'apparurent les premiers ouvrages dans lesquels les qualités thérapeutiques de l'or furent traitées pour la première fois avec quelque science.

En 1676, parut en effet la *Pharmacopée royale galinique et chimique* de Charas, apoticaire artiste du roi en son Jardin royal des Plantes. Celui-ci, au chapitre où il traite de l'or, s'exprime ainsi : « Tous les meilleurs auteurs veulent que le soleil ait domination sur l'or et que ce noble métal ait une vertu toute particulière pour fortifier le cœur et pour entretenir également la chaleur naturelle et l'humide radical ; je ne vois rien de manifeste qui s'oppose à leur pensée pour ce qui est des influences que l'or peut recevoir du soleil ; mais plusieurs ont cru que tant que l'or est dans son état naturel ou qu'il peut reprendre sa première nature quoyqu'altéré par diverses préparations on ne doit pas prétendre qu'il puisse communiquer aucune vertu considérable au cœur ni à aucune autre partie. Plusieurs mesme se sont moquez du procédé des anciens, lorsqu'ils ont meslé l'or en feuilles dans la confection de l'alkermés, dans les poudres cordiales et dans d'autres remèdes, disant que ce mélange de feuilles d'or avait plus de faste que d'utilité. J'advoue qu'ils auraient raison si

l'or, qui est à l'épreuve de toutes les violences du feu, résistait de mesme à la chaleur naturelle de notre estomach, aidé des sucs dissolvans qui s'y rencontrent, et s'il n'y souffrait aucune détermination de sa substance quoyqu'elle soit la plus compacte, la plus uniforme, la plus resserrée qu'on puisse trouver dans la nature ; mais on peut juger par les histoires que j'ai citées, que la chaleur naturelle de l'estomach aidée de son suc acide et de son sel volatil, peut avec fort à propos et même avec plus d'efficace non seulement dissoudre l'or de même que l'eau régale le dissout dans un matras, mais mesme en faire passer quelques particules dans la masse du sang, pour être de là portées dans toute l'habitude du corps. Quoyqu'on en puisse dire, n'y ayant pas de risque dans l'usage de l'or, je ne pense pas qu'on doive s'abstenir de le donner en feuilles pourvu qu'on l'ait auparavant bien purifié, non plus que de le faire prendre dans un autre état pourvu qu'on l'ait artistement travaillé. »

Charas avait une idée plus nette de la digestion que ses prédécesseurs, il avait entrevu que l'estomac contenait « un suc acide », et il croyait, à tort, qu'il était capable de digérer l'or « de le dissoudre de mesme que l'eau régale dans un matras » ; et mieux encore il avait eu l'idée de l'assimilation puisqu'il pensait que « la chaleur naturelle de l'estomach aidée de son suc acide et de son sel acide pouvait même en faire passer quelques particules dans la masse du sang

pour être de là portées dans toute l'habitude du corps».

Mais ce qu'il y a de curieux, c'est l'observation sur laquelle Charas s'appuie pour décrire que l'estomac est capable de digérer l'or et de l'assimiler.

La voici : Charas commence par nous dire qu'il avait tout d'abord pensé, comme beaucoup d'autres, que l'or qui entrait dans la composition des remèdes dans lesquels on le mêlait, donnait plus de faste que de vertu à ces compositions ; mais il changea complètement d'avis lorsque « Monsieur Pierre Couder maître apoticaire de Milhau en Rouvergue, homme de probité et fort habile en sa profession et son bon ami, lui eut assuré, qu'il y a plusieurs années, il eut l'occasion de traiter une dame de haute qualité âgée de soixante ans, dont le visage estait extraordinairement couvert de rougeurs et de pustules et l'haleine fort puante ; et par le résultat du conseil de plusieurs fameux médecins, il lui donna pour viande ordinaire des poulets qu'on enfermait dans une chambre dès qu'ils avaient huit jours et qu'on nourrissait d'une paste composée de vipères qu'on faisait bouillir en peu d'eau et avec du grain dans un vase de terre verny et couvert, continuant de donner la mesme nourriture aux poulets jusqu'à ce qu'ils fussent bons à manger ; que la dame ayant vescu pendant six mois de ces poulets, il la nourrit après pendant six autres mois de chapons qui, outre la mesme paste de vipères bouillies avec du grain dont ils n'avaient vescu depuis qu'ils n'avaient que

huit jours, avaient esté nourris de feuilles d'or parmi leur mangeaille et que la dame ayant continué l'usage de ces chapons se trouva au bout des six derniers mois, délivrée de toutes ses incommoditez, en sorte qu'ayant vescu en parfaite santé au delà de 80 ans, son corps après sa mort, ayant été mis dans une tombe et déterré quatre ans après, fut trouvé aussi entier que lorsqu'on le mit dans la tombe.

Cependant Monsieur Couder s'estant avisé de rechercher dans les excrémens des chapons huit marcs de feuilles d'or qu'ils avaient avallez à diverses fois, pour y réussir ramassa et calcina ces excrémens et employa le mercure coulant pour faire amalgamer l'or qui pouvait y estre et après avoir fait exhaler le mercure amalgamé avec cet or et l'avoir mis ensuite en fusion avec un peu de borax, il en retira environ deux marcs d'or, qui avait bien la pesanteur, mais dont la couleur était beaucoup plus pâle que celle de l'or ordinaire.

Sur quoy ma pensée est que cette grande diminution de poids et ce changement de couleur ne pouvaient arriver à l'or, sans que quelques-unes de ses parties ne se fussent insinuées dans la propre substance des chapons et que cela ne devait estre arrivé qu'après que l'or avait esté dissout dans l'estomach des chapons par l'action de leur sel volatil joint à la liqueur acide qui se trouve naturellement dans cette partie, faisant ensemble à peu près ce que ferait l'eau régale ; d'où vient qu'il y a grave sujet de croire que les feuilles d'or meslées dans les compositions ne

peuvent être que fort utiles, puisque outre le lustre qu'elles leur donnent et la bonne impression qu'elles peuvent faire dans l'esprit des malades, elles peuvent joindre leurs vertus à celles des autres médicamens. »

On peut rapprocher de cette observation ce que rapporte M. le professeur Gilbert dans son cours d'ouverture de l'année 1901 : « Pour rendre l'or potable, on faisait, dit-il, cuire au pot un chapon fourré de pièces d'or et on ingérait le jus. »

Après Charas, c'est Gervais Ucay qui, dans son *Traité de la maladie vénérienne*, publié à Amsterdam en 1699, étudie d'une façon plus scientifique que ses prédécesseurs l'influence de l'or dans le traitement de la syphilis. « J'ay, dit-il, encore expérimenté qu'on peut se servir fort heureusement, mesme pour des véroles invétérées, du précipité solaire dont voici la préparation :

« Prenez une partie d'or fin et trois de mercure revivifié du cinabre, faites-en un amalgame en la forme ordinaire et mettez cet amalgame dans un matras d'une grandeur proportionnée, bien lutté, cuisez-le par un feu de suppression doux, au commencement, afin que le mercure ne monte pas et se sépare de l'or, l'augmentant peu à peu jusqu'à ce que tout soit converti en une poudre rouge et qui devient d'un rouge obscur en continuant le feu ; pour bien le faire il faut le cuire trois mois, après quoy on l'aura assez fixe pour le pouvoir donner avec assurance ; la dose est de trois à douze grains pour

les plus robustes meslés avec un purgatif convenable, par exemple avec des pilules polychrestes ou catholiques.

Je ne sçaurais assez exagérer les vertus de ce remède et celuy qui en fera usage avec discrétion, ne sera pas marry d'avoir employé le temps à le cuire, et ne l'aura pas plustôst connu qu'il bannira toutes les réceptes qui se trouvent dans les livres.

Il purge ordinairement par les selles et quelquefois par le vomissement, il s'en faut servir sans le laver, autrement on lui ôterait une petite âcreté que le feu lui a communiquée, sans laquelle il ne purgerait pas comme il faut.

On peut réitérer ce remède de trois en trois jours, à moins qu'on ait un cours de ventre le lendemain du remède, auquel cas on donne encore un jour de relâche, on fait saigner le malade dans les intervalles, plus ou moins suivant qu'il est plein, et que son sang est pourri.

Toute la difficulté est de déterminer le nombre des prises qu'il en faut à chaque malade ; car bien que les accidens soyent entièrement disparus, il ne s'ensuit pas que le malade soit parfaitement guéry ; car il reste encore quelque levain dans les parties ou dans le sang qui fait repulluler bientôt la vérole, lorsqu'on n'est pas guéri à fond, comme nous avons veu arriver quelquefois dans un temps auquel nous avions moins d'expérience ; c'est pourquoy pour ne manquer, on doit donner quelques prises du remède après que tous les accidents ont bien cessé, et afin

de ne laisser aucun levain de reste, on peut faire user pendant quelques jours de bouillons de vipères, par ce moyen il se fera une transpiration insensible qui enlèvera tous les restes du ferment vérolique et qui dépurera si bien la masse du sang qu'il n'y aura plus de rechute.

Heureux culuy qui pour devenir sage,
Des maux d'autruy fait son apprentissage.

Par le moyen de ce remède il n'est point de vérole qu'on ne guérisse, j'en excepte pourtant celle où il y a carie aux os du nez et du crâne. »

Certes Charas et Ucay ont commis de graves erreurs, mais ils ont eu tout au moins le mérite de tenter d'expliquer d'une façon scientifique les effets de l'or et la façon d'employer, ce que n'avaient pas fait les auteurs du moyen âge, du xvie siècle et du commencement du xviie siècle.

CHAPITRE II

L'or au XVIII[e] siècle et pendant la première moitié du XIX[e] siècle.

C'est au commencement du XVIII[e] siècle que, sous l'influence de la théorie phlogistique de Stahl, la chimie commença à devenir véritablement une science et qu'elle détrôna l'alchimie qui fut vite oubliée. Avec l'alchimie disparurent toutes les préparations auriques qui avaient eu un si grand succès pendant toute la première moitié du XVII[e] siècle, mais dont le prestige avait déjà été gravement atteint pendant la seconde moitié de ce même siècle grâce aux ruses et aux tromperies des charlatans.

C'est également au commencement du XVIII[e] siècle que Geoffroy l'aîné, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences le 15 avril 1722, attaqua violemment la pierre philosophale et toutes les supercheries s'y rattachant. Parlant de tous les charlatans qui promettaient les richesses et la santé sans laquelle on ne peut jouir des premières, Geoffroy disait dans son mémoire :

« Quoiqu'il y ait quelque inconvénient à mettre au jour les tromperies dont se servent ces imposteurs, parce que quelques personnes pourraient en abuser, il y en a cependant beaucoup plus à ne pas les faire connaître, puisque en les découvrant, on empêche un très grand nombre de gens de se laisser séduire par leurs tours d'adresse.

C'est donc dans la vue d'empêcher le public de se laisser abuser par ces prétendus philosophes-chimistes que je rapporte ici les principaux moyens de tromper qu'ils ont coutume d'employer et qui sont venus à ma connaissanse. »

C'est sous ces influences que l'or en tant que médicament tomba dans l'oubli pendant tout le XVIII[e] siècle. Hormis par quelques empiriques, qui continuèrent à en faire usage pour satisfaire leur cupidité et la vanité de quelques sottes gens, l'or ne fut plus employé en thérapeutique.

Les auteurs eux-mêmes n'en parlèrent plus dans leurs ouvrages, si ce n'est pour mémoire et n'attachèrent plus la moindre importance aux vertus curatives de l'or.

C'est ainsi que Geoffroy, dans son *Traité de la matière médicale*, au chapitre de l'or s'exprime ainsi :

« Ce n'est pas sans raison que l'on doute si on peut employer l'or dans l'usage de la médecine et en attendre quelque effet salutaire.

On n'est pas bien certain de la vertu et de l'énergie de l'or entier, c'est-à-dire réduit en limailles ou en feuilles. Cependant par respect pour toute l'Ecole

des Arabes nous doutons s'il faut l'exiler de toutes les préparations cordiales.

Les chimistes racontent beaucoup de choses surprenantes de la pierre philosophale ou de la teinture universelle, qui, étant jetée sur les métaux imparfaits, les pénètre comme la foudre sans aucune corrosion sensible et dispose tellement leurs parties qu'elles deviennent semblables à l'or par leur poids et leur couleur. Ils vantent aussi beaucoup la médecine universelle, par le moyen de laquelle on peut guérir toutes les maladies et purifier comme par irradiation le sang de tout ce qui peut lui nuire, de sorte que par ce moyen on peut au moins conserver la vie et la santé pendant très longtemps, si on ne le fait pour toujours. Comme cette médecine universelle nous est inconnue, nous n'en parlerons pas. Pour ce qui regarde la pierre philosophale, la matière dont on doit la préparer est encore incertaine aussi bien que la manière de la faire.

Quelques promesses que fassent les charlatans par des paroles pompeuses, ils tâchent de vendre de la fumée et de voler l'argent ; voilà ce qu'il y a de plus certain dans une si grande incertitude : c'est pourquoi un homme prudent se donnera bien de garde de se laisser tromper par leurs fraudes et leurs prestiges. »

Dans l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* publiée en 1745, l'auteur de l'article « or » dit :

« Les médecins raisonnables ne croient plus

aujourd'hui aux admirables vertus de l'or, quand même ils pensent qu'on peut le porter dans les voies de la circulation, réduit en un état de très grande division. Ainsi les feuilles d'or ne leur paraissent servir qu'à l'élégance dans la confection Alkermés, la confection Hyacinthe, la poudre de perles, la poudre réjouissante, la poudre pannonique... etc. L'extinction de l'or rouge dans les liqueurs aqueuses, que F. Burrhus employait au rapport de Barrichius et de Juncken contre les palpitations de cœur et quelques autres maladies, leur paraît une pure charlatanerie. »

Parlant ensuite de la teinture d'or ou or potable de Mlle Grimaldi, ce même auteur dit :

« On peut assurer que les vertus réelles de la teinture d'or appartiennent entièrement à l'huile essentielle de romarin et que c'est vraisemblablement à pure perte qu'on renchérit cette huile en la chargeant d'or. »

Puis au sujet des gouttes jaunes du maréchal de La Motte, qui au commencement du siècle avaient été employées par le pape sur les conseils de Chirac, médecin de Louis XV et aussi par le Roi de Prusse, cet auteur s'exprime ainsi :

« Nous pouvons assurer de cette teinture, comme nous avons avancé de celle de Mlle Grimaldi, que l'or qu'elle conjoint n'ajoute rien aux propriétés médicamenteuses propres de l'éther. »

Nous sommes loin du bel enthousiasme que les

auteurs des siècles précédents avaient pour les préparations auriques.

C'est dans ces conditions que nous arrivons au commencement du XIXe siècle, époque à laquelle l'attention fut de nouveau attirée sur l'or par les travaux d'un médecin de Montpellier, J. Chrestien.

Cet auteur publia en effet en 1811 un ouvrage intitulé: *De la Méthode intraleptique ou observations pratiques sur l'efficacité des remèdes administrés par la voie de l'absorbtion cutanée dans le traitement des maladies internes et externes et sur un nouveau remède dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques.* Dans cet ouvrage il vante l'efficacité de l'or dans le traitement de la syphilis et des scrofules et expose la façon dont il conduit ce traitement.

Chrestien, dans son traité, fait table rase de tout ce qui avait été écrit avant lui sur l'or et parle de ce métal comme de « son remède ».

Toutefois il avoue que d'autres auteurs avaient conseillé avant lui l'emploi de l'or contre les maladies syphilitiques et scrofuleuses ; mais il prétend qu'il l'ignorait absolument, lorsqu'il pensa lui-même employer cette substance.

Cependant ses devanciers furent nombreux. Ce fut d'abord Antoine Lecoq (Antonius Gallus), médecin de Paris qui donnait l'or combiné au mercure (1540); puis Jean Colle, médecin de Bellune, qui donnait une composition en liquide épais (1621) ; Planis Campi qui appelait or de vie (*aurum vitæ*) un or mercuriel

de sa composition et qui guérissait la peste, la ladrerie et la vérole (1623). Hortstins, médecin de Torgau en Saxe, qui rapportait qu'il avait vu en France un médecin, qui guérissait la vérole de la façon suivante : il donnait un vomitif les deux premiers jours, purgeait le troisième jour avec le catholicum, le cinquième il faisait prendre l'or diaphorétique avec la thériaque et de la poudre de vipère (1628) ; Gervais Ucay qui traitait la maladie vénérienne par l'or mercuriel qu'il préparait très longuement (1693) ; Lavigne, médecin de Louis XIII, qui faisait une panacée en mêlant une partie d'or avec deux de mercure et une d'argent ; Pitcarn d'Edimbourg qui donnait l'or réduit en feuilles excessivement minces (1714) ; Frédéric Hoffmann qui assurait que le remède le plus efficace contre la vérole était un mélange à parties égales de mercure, d'or et de régule d'antimoine traité par l'eau régale affaiblie (1733) ; enfin parmi les contemporains de Chrestien, Lalouette avait avant lui employé l'or dans le traitement des maladies scrofuleuses.

Il semble donc bien invraisemblable, ainsi que le fait remarquer Seneaux, dans son *Traité des remèdes évacuans*, faisant suite au cours du professeur De Barthez de Montpellier, que « le hazard n'ait pas fait tomber entre les mains de Chrestien aucun des ouvrages » des auteurs précédents.

Et cependant Chrestien dit au début de son traité : « Le hasard a, le plus souvent, présidé aux découvertes les plus importantes. C'est au désir de satis-

faire ma curiosité sur un point que je dois le remède dont j'ai à parler ; c'est l'expérience qui m'en a fait apprécier la valeur. Je vais en historien fidèle faire part des circonstances qui me l'ont procuré et des effets que j'en ai obtenus. »

Chrestien raconte ensuite qu'il avait lu dans les traités sur la vérole, que les auteurs attribuaient à la pesanteur du mercure la propriété qu'a ce métal de guérir la vérole. Quoique cette opinion lui parût peu fondée, il pensa néanmoins que, si telle était la cause de l'efficacité du mercure, l'or qui est plus dense, devait être beaucoup plus efficace dans le même cas ; et il fit le projet de tenter des essais avec l'or. Il en parla à son maître Lamure qui l'en dissuada en lui disant que « malgré les éloges que quelques médecins avaient donnés à cette substance, elle était rejetée comme médicament. » Chrestien abandonna alors son projet.

Mais plus tard, ayant lu l'ouvrage de Clare sur l'emploi du calomélas frictionné dans l'intérieur de la bouche, il « sentit renaître le désir qu'il n'avait pas tenté ». Frappé de la facilité avec laquelle le calomélas était absorbé lorsqu'on l'employait en frictions sur les gencives, il crut facilement à la possibilité d'introduire, par ce même moyen, dans le système lymphatique, l'or extrêmement divisé.

Chrestien s'occupa alors de la préparation qu'il devrait employer et il se décida pour un amalgame d'or et de mercure qu'il soumit à l'action des rayons solaires, à l'aide d'une forte lentille, afin de volati-

liser le mercure qu'on avait uni à l'or. Cette opération terminée il ne resta plus, dit-il, que l'or qu'il ne tarda pas à employer et dont il obtint les meilleurs résultats.

Mais Chrestien pensa que dans cette préparation, l'or n'était peut-être pas tout à fait dégagé du mercure avec lequel il avait été amalgamé et que, dans ces conditions, ce dernier métal contribuait autant que l'or aux cures qu'il avait obtenues. C'est pourquoi il chercha une autre préparation. Il employa alors « l'oxyde d'or précipité par la potasse de la dissolution qu'il avait faite du métal dans l'acide nitro-muriatique ». Les essais qu'il fit avec cette préparation furent couronnés de succès, de même que ceux qu'il fit avec l'oxyde précipité par l'étain ou pourpre de Cassius.

Chrestien avait employé les préparations précédentes depuis déjà plusieurs années, dans le traitement des maladies vénériennes, et « sans avoir à se repentir de n'avoir pas donné la préférence au mercure », lorsqu'il lui vint à l'idée de préparer un muriate. Il prépara d'abord un muriate simple d'or qui ne lui donna pas satisfaction, parce qu'il était trop déliquescent et trop caustique. Il prépara alors un muriate triple d'or et de sodium qui lui donna pleine satisfaction et qu'il préféra aux autres préparations, car il était plus énergique. Il le mêla avec de l'amidon, du charbon en poudre et de la laque des peintres afin qu'il fût moins caustique ; et en l'em-

ployant de cette façon il en obtint le plus grand succès.

Dans toutes ces préparations : produit de l'amalgame, différents oxydes et muriate, Chrestien prétend « avoir reconnu les mêmes propriétés antivénériennes et fondantes », et il ajoute : « Si ma méthode a, comme je l'espère, entre les mains d'autres médecins, les mêmes succès qu'entre les miennes, elle nuira infiniment à toutes les autres. Elle a été pour moi d'un effet si sûr que je regarde l'or comme aussi spécifique dans la vérole que le mercure. J'ose même dire qu'il lui est supérieur en administrant l'un et l'autre par la méthode de Clare.

Nulle saison, nul tempérament, presque nulle complication ne s'opposent à ce que j'administre mon remède. Il est peu de cas où le traitement dure plus de deux mois, lorsque la maladie n'est pas très ancienne, qu'elle ne s'accompagne pas de symptômes très graves, qu'elle n'est point compliquée ou qu'il ne se développe pas de complication pendant l'administration du remède, ce que j'ai observé plus d'une fois. Je puis assurer, que même dans ces circonstances le traitement par le mercure, surtout par les frictions, serait plus long. Ma méthode offre pardessus tous les autres l'avantage de n'exiger que de la sobriété dans le régime, dont on pourrait même à la rigueur s'écarter, sans courir risque d'accidents très graves, et elle laisse la faculté à ceux qui y sont soumis de vaquer à leurs occupations ordinaires, quelle que soit la température dans notre

climat. Il est rare que j'aie recours aux topiques. En général les chancres se cicatrisent par les seules règles de la propreté. Il s'est présenté des cas où j'ai été obligé de les toucher avec le caustique, d'exciter la suppuration et de les soigner comme dans le traitement mercuriel.

C'est au praticien à se conduire selon les circonstances. »

Les travaux de Chrestien sur l'or et la publication des résultats qu'il avait obtenus de l'emploi de ce métal dans le traitement des maladies vénériennes et scrofuleuses, ne pouvaient manquer, étant donnée la réputation considérable de cet auteur, d'attirer l'attention sur l'or. Aussi de nombreux ouvrages furent-ils publiés à son sujet, tant en France qu'à l'étranger pendant toute la première moitié du XIX[e] siècle.

A cette époque également, eurent lieu de nombreuses polémiques entre les promoteurs des vertus de l'or et leurs adversaires, polémiques qui furent portées jusque devant l'Académie des sciences.

Chrestien en appela en effet au jugement de cette savante assemblée, qui nomma une commission chargée de contrôler ses expériences et de faire un rapport à ce sujet. Ce fut le baron Percy, professeur à la Faculté de médecine de Paris qui fut nommé rapporteur de la commission. Les conclusions du rapport ne furent pas telles que les partisans de l'or l'avaient souhaité.

Les voici : « 1° C'est qu'il s'en faut bien que l'or

et ses préparations aient l'inertie et l'impuissance dont les accusent plusieurs auteurs modernes, d'ailleurs très recommandables ;

2° C'est que ceux qui les ont louées comme ceux qui les ont blâmées, ne sont point les uns et les autres fondés dans leur sentiment respectif, ne les ayant jugées que d'après les succès qu'ils en avaient obtenus ou d'après les revers qu'ils avaient à leur imputer : manière toutefois fausse et dangereuse d'apprécier les choses, surtout quand la louange et le blâme sont portés trop loin et vont jusqu'à la prévention ;

3° C'est que ces substances sont douées de propriétés médicamenteuses qu'on ne saurait révoquer en doute, qu'elles sont éminemment excitantes ; qu'elles agissent évidemment sur l'économie et l'organisme ; qu'elles y produisent des mouvements de perturbation faciles à constater et qu'elles provoquent des évacuations et dépurations sensibles ;

4° Enfin c'est qu'une étude plus approfondie des conditions de ce genre de médication, une observation plus attentive des phénomènes qui lui sont propres, une direction plus rationnelle de l'activité qui fait son essence et un renoncement plus franc aux préventions qui, de part et d'autre, ont le plus contribué à rendre problématique le mérite du remède, restitueront définitivement à l'art de guérir un secours puissant qu'il n'a pu se décider encore à adopter faute d'être suffisamment rassuré sur son

utilité et son innocuité, l'une et l'autre en question et en litige depuis trop longtemps.

Nous terminons en rendant à M. le Dr Chrestien, l'un des médecins les plus sages et les plus estimables de nos jours, toute la justice due à la persévérance de son zèle pour les progrès de la science ; et sans compromettre ni engager l'Académie dans des discussions dont ce praticien a cru devoir en appeler à son jugement, nous l'invitons à donner à cet ami de l'humanité, si déjà honorablement connu dans son sein, les nouveaux témoignages de bienveillance et de satisfaction qu'à notre avis il a en dernier lieu mérités de sa part. »

Au moment où fut publié ce rapport, Niel, médecin de Montpellier, qui avait pendant plusieurs années expérimenté les préparations d'or sur ses malades qui, à son dire, « en avaient tous retiré le plus grand avantage » préparait un ouvrage intitulé : *Recherches sur les préparations d'or du docteur Chrestien.*

Niel avait l'intention de ne faire paraître son livre que plus tard, lorsqu'il aurait réuni un plus grand nombre d'observations, afin de faire profiter ses lecteurs de son expérience personnelle.

Mais à l'apparition du rapport du comte Percy, il se hâta de le publier et dans son introduction il attaqua violemment ce rapport.

Il écrivit que le « rapporteur n'avait pas porté dans ses recherches toute l'attention qu'exigeait rigoureusement la chose », et que la lecture du rapport

lui démontra que « la légèreté pour ne pas dire rien de pis avait présidé à ce travail ».

Il allégua que « le ton de la plaisanterie qui s'y montre toujours mal à propos, a indigné les bons esprits et que l'on a été étonné qu'un personnage grave, un professeur de la Faculté de médecine de Paris, un homme qui a rendu des services à son pays, l'organe enfin du premier corps savant de l'Europe, ait employé l'arme du ridicule, là où il ne fallait avoir recours qu'à l'observation, à l'expérience et varier avec plus d'art l'emploi du remède sur lequel il porte un jugement au moins insignifiant ».

Puis Niel reproche à Percy d'avoir dit qu'il avait trouvé tout à la fois autant d'exagération de la part des partisans que des contradicteurs des propriétés curatives de l'or. « Il me semble, dit-il, que le mot exagération n'est point ici à sa place, car la vérité doit se trouver dans l'un ou l'autre sentiment, et que tous ceux auxquels ce mot se rapporte ont également le droit de le prendre en mauvaise part ; mieux aurait valu leur reprocher de ne point avoir vu ce qu'ils ont vu ou cru voir de part et d'autre, que de les laisser dans une pareille fluctuation. »

Enfin Niel prétend « qu'il était du devoir de la commission de poursuivre les recherches dont elle avait été chargée et de déterminer rigoureusement les circonstances qui doivent faire accélérer ou retarder les usages des préparations d'or et qu'elle devait constater les différentes méthodes auxquelles

il faut avoir recours pour obtenir des succès presque certains. Si elle avait agi, ainsi la commission n'eût pas permis à son rapporteur d'avancer que l'utilité ou l'innocuité des préparations d'or sont encore en litige ».

C'est d'accord avec Chrestien, qui s'était chargé lui-même de l'édition, que Niel avait publié son ouvrage. Mais Chrestien n'avait pas attendu pour se défendre et il avait répondu au comte Percy, dans une lettre qui se ressent de la rivalité qui existait à cette époque entre l'école de Montpellier et celle de Paris : « Quels peuvent être les motifs, dit Chrestien dans sa lettre, qui vous ont engagé ainsi que vos coopérateurs, à défigurer mon muriate, à jeter, par-delà, de la défaveur sur ma méthode dont les journaux du Nord, à commencer par celui d'Hufeland, ont fait le plus grand éloge ? Pour assigner un de ces motifs, je me servirai de vos propres expressions: Nul, avez-vous dit dans votre rapport, n'est prophète dans son pays. M. Chrestien, quoique médecin très estimé de ses concitoyens, n'a pu encore les persuader de l'efficacité de l'or, etc... Vous avez été mal instruit : c'est à Paris que je ne suis pas prophète, du moins pour certains de mes confrères auprès desquels j'aurai toujours le tort d'être, depuis quarante ans, docteur de l'Université de Montpellier. J'en ai la preuve dans les critiques amères lancées par presque tous les rédacteurs de journaux de médecine, contre mon remède antivénérien, tandis qu'ils prodiguent des louanges, souvent outrées, aux

plus petites productions des médecins qui n'ont pas à s'honorer d'avoir reçu leur grade dans la même école que moi, et dans les soins qu'ont pris dernièrement les auteurs d'un journal, d'ailleurs très estimable, d'atténuer les éloges que donnait à mon muriate, un praticien italien (le docteur Gozzi). Ils ont reproché à mon remède de laisser, sur le linge, une tache indélébile. Vous savez, Monsieur, qu'il s'administre en frictions dans l'intérieur de la bouche, et vous croirez aisément qu'en lavant, après l'opération, le doigt dont on s'est servi, il est aisé de prévenir ce grand accident. »

En terminant sa lettre, Chrestien dit : « Si la Faculté n'a pas l'équité de réparer les omissions dont je me plains (1), ni elle, ni vous ne pourrez trouver mauvais que j'instruise la France, que j'instruise l'Europe entière, des moyens mis en usage pour anéantir une méthode précieuse, ou en diminuer les bienfaits. Je n'aurai pas les journaux de la capitale pour répandre la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser, ainsi que d'autres écrits à l'appui de ma défense : cette voie m'est interdite. Les journalistes de Paris ont refusé d'insérer les pièces que des amis de mon nouveau traitement, et plus encore de la vérité, voulaient rendre publiques, dans l'intention

1. Chrestien se plaignait non seulement des conclusions du rapport du comte de Percy, mais encore de ce que la commission du Codex dont il faisait partie n'ait pas donné la formule exacte de son muriate d'or.

de détruire les impressions défavorables que des extraits incomplets de votre rapport semaient abondamment. Je les ferai connaître moi-même ces écrits, et j'espère que la grande efficacité de mes préparations d'or émoussera tous les traits de la jalousie et de la cupidité. Je n'ignore pas que ma méthode va contre les intérêts de ceux qui font, du traitement des maladies syphilitiques, une branche d'industrie médicale. Que les hommes qui méritent ce reproche soient justes pour un moment : puis-je servir leurs intérêts quand j'ai négligé les miens ?

Ce n'est ni vous, Monsieur, ni vos collaborateurs, ni les professeurs de la Faculté de médecine de Paris, que j'entends désigner en parlant de cupidité et de jalousie. On croit souvent agir d'après soi, et on se laisse entraîner sans s'en douter par des suggestions, dont il est d'autant plus difficile de se défendre qu'elles sont insinuées avec plus d'adresse et sous le déguisement de la candeur. On se laisse séduire en prêtant l'oreille à la calomnie, quand il s'agit des effets d'un remède qu'on n'a pas expérimenté soi-même, en écoutant le récit exagéré d'accidents que l'expérimentateur aurait prévenus, ou qu'il aurait rendus du moins de très peu de conséquences, s'il avait été animé du désir d'obtenir des succès. C'est, je pense, ce qui est arrivé à vos collègues que j'honore trop pour n'être pas persuadé que leur plus grande ambition, ainsi que la vôtre, est de voir se multiplier les ressources de l'art de guérir. »

Malgré les attaques dont sa méthode fut l'objet,

Chrestien n'en entraîna pas moins après lui un grand nombre de médecins et de savants qui tous apportèrent leur contribution à l'étude de l'or en thérapeutique.

En 1811 c'est Figuier, professeur à l'Ecole spéciale de pharmacie de Montpellier qui fait paraître dans le numéro de mars du *Bulletin de Pharmacie*, le *modus faciendi* des préparations mentionnées dans l'ouvrage de Chrestien.

En 1819 Destouches, chirurgien-major au régiment de Montpellier, fit sa thèse sur *l'efficacité du muriate triple d'or et de soude dans la syphilis*. Dans cette thèse il cite dix-neuf observations de malades qu'il a traités selon la méthode de Chrestien. « Sur ces dix-neuf malades, dit-il, il n'en est qu'un qui n'ait pas éprouvé un effet curatif du muriate triple d'or et de soude et je crois en avoir assigné la cause, il avait eu d'ailleurs à se plaindre de l'insuffisance du mercure : aucun des autres n'a vu se reproduire le plus léger symptôme depuis l'administration du sel triple. Presque tous les sujets auxquels j'en ai fait faire usage sont encore au corps, et il n'en est pas un seul qui ne se fît un plaisir de confirmer ce que j'avance en ce qui le concerne ; j'appellerai même en témoignage plusieurs officiers qui, comme moi, sentant les avantages qu'offre la méthode de M. Chrestien, tant sous le maintien de la discipline que sous celui de l'économie pour traiter le soldat à la caserne, ont désiré que je leur présentasse plusieurs fois les sujets pendant leur traitement.

J'offre ces preuves aux hommes qui s'élèvent contre l'efficacité du remède et à ceux qui, ne niant pas les propriétés antisyphilitiques du muriate triple de soude et d'or, lui refusent celle de guérir la syphilis primitive et récente. »

En 1822, Lallemand, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, publia dans *Les Nouvelles Annales Cliniques* de Montpellier, un article dans lequel il s'étonne que, malgré les observations concluantes de Chrestien, malgré les faits nombreux et non moins péremptoires publiés en Italie, en Allemagne et aux Etats-Unis, les mêmes préventions qui avaient accueilli les préparations d'or, persistent, du moins en France, avec la même ténacité. Et il dit qu'il a employé le muriate d'or et de soude chez plusieurs individus affectés de syphilis invétérée, contre laquelle toutes les préparations mercurielles avaient échoué, et qu'il en a obtenu des succès aussi prompts que durables et il fait des vœux pour que l'usage en devienne plus général.

En 1825, une autre thèse fut soutenue devant la Faculté de Montpellier, sur le même sujet. C'est celle de Farjon qui est intitulée : *Quelques observations sur le muriate triple d'or et de soude employé en frictions dans les maladies syphilitiques.*

Farjon était interne au Dépôt de police, et était par sa fonction appelé à soigner de nombreux syphilitiques.

Dans sa thèse, Farjon expose la méthode de Chrestien et prétend préférer l'emploi de l'or à celui du

mercure dans le traitement de la syphilis. Il cite huit observations de malades qu'il a traités selon la méthode de Chrestien et il conclut ainsi : « Je ne me dissimule point que chacune des observations que je viens de rapporter, prise isolément, ne serait pas suffisantes pour démontrer l'efficacité du muriate d'or contre la syphilis et encore moins pour prouver l'exactitude des diverses assertions que j'ai énoncées. Mais il me semble que toutes réunies, et ajoutées à celles si nombreuses qu'a publiées M. Chrestien, elles sont suffisantes pour me conduire au but que je me suis poursuivi. »

Enfin en 1827 une troisième thèse fut soutenue toujours à Montpellier et sur le même sujet par Legrand.

Dans sa thèse Legrand dit que c'est à tort que le mercure a été jusqu'ici l'agent thérapeutique le plus employé pour combattre la syphilis, et cela en vertu de ce principe que tout médicament fait du bien ou du mal et que s'il fait plus de mal que de bien il faut le proscrire.

« Or, dit Legrand, le mercure fait très souvent du mal ; il guérit rarement ; son emploi occasionne presque toutes les mêmes maladies que la syphilis. C'est un médicament infidèle, dont l'administration toujours dangereuse demande les plus grandes précautions. Hâtons-nous de le rejeter de la thérapeutique, du moins comme antisyphilitique. »

Legrand remplace le mercure dans le traitement

de la syphilis par l'or qu'il emploie à l'état métallique ou à l'état de sel.

A l'état métallique, il emploie l'or en poudre administré en frictions sur la langue, à l'intérieur, ou incorporé dans l'axonge en application sur les parties malades.

A l'état de sel il l'emploie sous forme de chlorure d'or et de soude ; il l'administre pulvérisé et mêlé à une poudre inerte en frictions sur la langue, à des doses variant de 1/30 à 1/3 de grain par jour.

Legrand prétend que l'or suffit à guérir les véroles primitives comme les plus invétérées, et que son administration, même quand on ne l'entoure pas de toutes les précautions d'usage, ne donne lieu à aucun des accidents causés par le mercure, ni à d'autres qui soient propres à l'emploi de ce métal seul. Et il cite à l'appui de ses affirmations huit observations.

Quelques années plus tard, en 1828, Legrand publia un livre intitulé : *De l'or et de son emploi dans le traitement de la syphilis récente et invétérée. Du mercure, de son inefficacité et du danger de l'administrer dans le traitement des mêmes maladies.* Ce livre est dédié à un bienfaiteur de l'humanité, au docteur Chrestien, inventeur des préparations d'or.

Dans l'avant-propos, Legrand dit : « Qu'il veut rien moins que convaincre les médecins et le public qu'il faut rejeter de la thérapeutique des maladies vénériennes un médicament qu'on emploie depuis

trois siècles, et le remplacer par un autre agent thérapeutique de création tout à fait moderne. »

Legrand prétend que les préparations d'or sont d'un emploi facile et qui n'entraîne aucun danger; que les guérisons qu'elles procurent sont durables, tandis que les préparations mercurielles, outre les grands inconvénients qu'offrent plusieurs d'entre elles, donnent généralement lieu à des accidents souvent plus graves que les maladies qu'elles sont appelées à combattre et que les cures qu'on obtient sont souvent démenties par le temps; et il termine par un parallèle entre l'or et le mercure tout à l'avantage de l'or. Et il cite à l'appui de ses affirmations 387 observations qui lui ont été fournies par 62 médecins.

En 1891, Bourquenod, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier et médecin chef de l'hôpital général et du dépôt de police, fit paraître dans la *Gazette médicale de Paris* un article dans lequel, loin de refuser, ainsi que Legrand, toute efficacité au mercure dans le traitement de la syphilis, il reconnaît la valeur thérapeutique de ce métal, mais en même temps il demande qu'on veuille bien ne pas nier celle de l'or. Il prétend que les deux traitements, loin de s'exclure l'un l'autre, doivent au contraire marcher de pair et se remplacer dans certains cas. Par exemple il dit que les préparations d'or doivent être préférées aux préparations mercurielles : lorsque le mercure s'est montré insuffisant, lorsque les sujets atteints de syphilis sont scrofuleux, lors-

qu'il existe des ulcérations dans la bouche et le pharynx et qui sont aggravées par la salivation que déterminent les hydrargiriques, enfin lorsque les sujets sont tellement susceptibles, tellement irritables qu'ils ne peuvent supporter sans accident la plus faible dose de mercure.

Bourquenod employait d'abord la méthode de Chrestien, c'est-à-dire le muriate en frictions sur la langue. Mais la difficulté d'obtenir chez des sujets peu disciplinés que la friction fût bien faite, l'a déterminé à employer un autre moyen. Il a eu recours au chlorure d'or et de sodium en solution dans l'eau distillée. A cette effet il dissolvait un grain dans six onces d'eau distillée et chaque fois il mettait une ou plusieurs cuillerées à bouche de cette solution dans un verre de tisane que le malade absorbait à l'instant même sous les yeux d'un infirmier vigilant. Il eut de très bons résultats par cette méthode.

En 1836 Chrestien publia une brochure intitulée : *Quelques faits relatifs à l'emploi thérapeutique des préparations aurifères* et dans laquelle il cite des observations de tumeurs blanches guéries par l'emploi du muriate d'or.

En 1837, Legrand présenta à l'Académie des sciences un mémoire sur l'*or dans le traitement des scrofules des parties molles* et dans lequel il cite des observations tendant à prouver l'efficacité de l'or dans le traitement des scrofules.

MM. Duménil et Roux furent chargés d'examiner ce mémoire et de déposer un rapport.

Voici les conclusions de ce rapport : « En définitive les recherches et les observations de M. Legrand sur l'usage des préparations d'or dans le traitement de l'affection scrofuleuse, encore bien qu'elles n'aient trait qu'aux scrofules des parties molles, offrent déjà néanmoins un intérêt réel, en même temps qu'elles tendent à un but évidemment utile.

Elles mettent en relief une méthode thérapeutique des scrofules dont les avantages étaient jusqu'alors fort contestés.

Elles méritent donc l'approbation de l'Académie et nos commissaires pensent que M. Legrand doit être invité à poursuivre et à compléter le plus tôt possible la tâche qu'il s'est imposée. Un nouveau travail qui aurait l'importance et le mérite de celui dont nous venons de rendre compte, lui ferait acquérir des droits à un témoignage encore plus éclatant de la satisfaction de l'Académie. »

Legrand suivit les conseils du rapporteur et présenta en 1851 un second mémoire sur *l'or dans le traitement des maladies scrofuleuses des os* dans lequel il cite des observations pour prouver « que c'est dans la scrofule des os que l'or exerce sa toute puissance curative ».

En 1845 Chrestien avait présenté à l'Académie de médecine un mémoire sur les préparations d'or. A ce moment, ces préparations, grâce aux efforts de Chrestien et de Legrand et malgré leurs adversaires, avaient obtenu droit de cité dans la thérapeutique des maladies syphilitiques et scrofuleuses, dans toute

l'école de Montpellier et dans tout le Midi de la France. Mais l'école de Paris était restée irréductible et n'avait pas voulu accorder sa confiance à ces préparations. Cependant les préparations auriques furent essayées en 1838 à l'hôpital des Enfants, dans le service de Baudelocque, dans le traitement des maladies scrofuleuses ; mais elles n'ont pas tenu leurs promesses, et P. Farget leur a consacré dans le *Bulletin thérapeutique* un article assez sceptique au fond ; cependant Farget ne concluait pas et demandait de nouvelles expériences.

L'or fut également expérimenté à l'étranger, pendant la première moitié du XIX[e] siècle, dans le traitement des maladies syphilitiques et scrofuleuses ; Gozzi en Italie, Huffeland en Allemagne et Samuel Mitchill aux Etats-Unis attribuèrent par leurs recherches une valeur thérapeutique réelle à ce médicament.

L'or ne fut pas seulement employé dans le traitement des maladies syphilitiques et scrofuleuses mais aussi dans d'autres affections.

Chrestien l'employa dans l'éléphantiasis des Grecs et contre la lèpre.

Legrand dans une communication à l'Académie des sciences en 1837 proposa l'emploi du muriate d'or acide comme caustique dans le traitement des chancres phagédéniques, des ulcères atoniques et du cancer.

Legrand, dans une autre communication à l'Académie des sciences en 1839, annonça qu'il avait

employé avec succès dans le traitement de la petite vérole l'application de feuilles d'or très minces sur le visage. La malade qui était une Anglaise fort jolie, ne fut pas du tout marquée, excepté aux mains qui n'avaient pas été préservées. Le baron Larrey fit remarquer au sujet de cette communication que les Egyptiens employaient ce moyen et présenta à l'assemblée un pied de momie sur lequel la dorure était encore bien apparente.

Malichecq employa le chlorure d'or en application topique contre le lupus.

Récamier employa contre les ulcérations du col de l'utérus un caustique composé de perchlorure de fer 0 gr. 10 et eau régale 10 grammes.

Charrière de Saint-Rémy de Provence a employé avec succès en qualité de révulsif une pommade composée avec : cérat 10 grammes, chlorure d'or et de sodium 1 gramme, en applications au début des névralgies lombaire, crurale et sciatique.

Enfin Furnari et Deleschamps ont proposé un soluté de chlorure d'or et d'ammonium pris à l'intérieur à la dose d'une cuillerée à café, matin et soir, contre l'aménorrhée et la dysménorrhée.

CHAPITRE III

L'or dans la seconde moitié du XIX[e] siècle et de nos jours.

L'or qui, sous l'influence des travaux de Chrestien, de Niel et de Legrand, avait joui d'une certaine vogue dans le traitement des maladies syphilitiques et scrofuleuses jusque vers 1840, va, à partir de cet époque, tomber dans l'oubli le plus complet. « *Le Journal des connaissances médico-chirurgicales*, dont la publication s'arrête à 1852, semble avoir eu les derniers échos des discussions dont les préparations auriques ont été l'objet, et si l'on veut se faire une idée dans lequel elles sont tombées, on n'a qu'à compulser la collection du *Bulletin de thérapeutique* qui embrasse le mouvement pharmacologique depuis 1831 jusqu'à notre époque ; l'année 1852 voit se terminer les communications relatives à l'emploi médical de l'or. Voilà donc trente ans que ce médicament ne fait plus parler de lui. » C'est ainsi que s'exprimait Fonssagrives dans son article « or » du

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales en 1881. C'est ainsi que nous pourrions nous exprimer également de nos jours, car bien peu de travaux ont été publiés sur l'or depuis cette époque.

L'or est en effet un médicament très peu employé de nos jours ; toutefois on lui connaît quelques applications.

M. le professeur Grasset de Lyon emploie le chlorure d'or et de sodium dans le rhumatisme chronique. Il donne pendant vingt jours par mois une cuillerée à chaque repas de la solution suivante :

Eau. . . . . 300 grammes.
Chlorure d'or et de sodium. 10 centigrammes.

Il alterne cette solution avec une solution d'iodure de potassium.

M. le Dr Calmette de Lille emploie dans les morsures de vipères une injection hypodermique de chlorure d'or en solution 1/100.

Le bromure d'or et d'ammonium est employé dans la dysménorrhée.

M. le professeur Robin a préconisé l'emploi du bromure d'or dans le traitement du cancer de l'estomac et dans le traitement du cancer en général. Il donne d'abord la quinine sous forme de bichlorhydrate soit par la voie buccale, soit par la voie rectale, soit par la voie sous-cutanée. Il conseille de corroborer l'action des sels de quinine avec celle de l'arsenic et du bromure d'or et c'est ainsi qu'il prescrit :

Arrhénal en solution à 5/100 ;

XX gouttes prises en deux fois et pendant cinq jours de suite. Les cinq jours suivants il fait prendre avant le déjeuner et le dîner une cuillerée de la solution suivante :

Bromure d'or. . . .	5 centigrammes.
Eau distillée	300 grammes.

Le D[r] Bué de Paris a obtenu de bons résultats en injectant dans les ganglions tuberculeux 1 centimètre cube d'une solution à 1/50 de chlorure d'or et de sodium.

Enfin l'or a été préconisé dans le traitement de l'épilepsie comme succédané du bromure de potassium, surtout lorsque les accidents de bromisme surviennent facilement chez les malades, car le bromure d'or est mieux toléré. Le D[r] Lemoine de Lille donne la solution suivante :

Bromure d'or. . . .	20 centigrammes.
Eau distillée	500 grammes.

Une à deux cuillerées à café par jour. La cuillerée à café contient 2 milligrammes de bromure. Cela fait donc 2 à 4 milligrammes de bromure par jour.

Il est à remarquer combien ce bromure est actif puisqu'on le donne à la faible dose de 8 milligrammes à 1 centigramme par jour alors qu'on donne les autres bromures à la dose de 3 grammes et jusqu'à 10 grammes par jour.

Il nous reste à signaler deux autres emplois de

l'or : d'abord en pharmacie où il sert à l'enrobage des pilules; ensuite, dans l'art dentaire où il sert à l'obturation des dents cariées et à la confection des dents artificielles.

CONCLUSION

L'or qui, dans les siècles passés, connut tour à tour les heures de gloire et les heures d'oubli, est maintenant un métal fort peu employé en thérapeutique. Il est permis de se demander si l'indifférence dont on le gratifie est bien juste et s'il ne mériterait pas une meilleure place dans notre arsenal thérapeutique ? Nous ne croyons pas pouvoir faire une meilleure réponse qu'en citant l'opinion de Cullerier et de Barallier à ce sujet. Cullerier dans son article sur l' « or » du *Dictionnaire des sciences médicales* dit : « Si l'or n'est pas tout ce qu'on a affirmé qu'il était, il est quelque chose et possède une individualité thérapeutique qui ne permet pas qu'on le tienne en dehors de la pharmacologie. »

Et Barallier, quelques années plus tard, dans son article sur l' « or » du *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques* s'exprime ainsi : « Certainement si les promoteurs des vertus de l'or les ont souvent exagérées, leurs adversaires les ont aussi trop dédaignées : de nombreux faits, qui font autorité dans la science, ont établi que les préparations auriques possèdent des effets réels que la thérapeu-

tique doit mettre à profit. » Trop d'auteurs ont, par leurs travaux et leurs observations, démontré les propriétés thérapeutiques des préparations auriques dans le traitement des maladies syphilitiques et scrofuleuses, pour que nous ne soyons pas persuadé de leur efficacité. Il y aurait certes là un vaste champ d'expérimentation que nous laissons à d'autres le soin d'explorer. Nous nous contenterons de terminer en reprenant pour notre compte ces mots que Fonssagrives écrivait en 1881 et qui sont toujours vrais : « Le roi des métaux n'est pas sans doute le roi des médicaments, mais il n'est pas le dernier en hiérarchie et il faut s'empresser de le mettre à son rang. »

Vu : le Président de la thèse,
GILBERT

Vu : le Doyen,
DEBOVE

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
LIARD

BIBLIOGRAPHIE

AMBROISE PARÉ. — Traité de la Licorne, 1582.

BARALLIER. — Article « or » du Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, 1877.

BOURQUENOD. — Emploi de la dissolution du chlorure d'or et de sodium dans le traitement de la syphilis. In Gazette médicale de Paris, 1831.

CASTAGNE (De). — L'or qui guarit de tous les maux. Paris, 1611.

CHARAS. — Pharmacopie royale galénique et chimique. Paris, 1676.

CHRESTIEN. — Méthode intraleptique et nouveau traitement des maladies vénériennes et scrofuleuses. Montpellier, 1811.

— Lettre sur les préparations d'or et sur les différentes méthodes de l'administrer. Paris, 1828.

— Mémoire à l'Académie de médecine sur l'emploi des préparations d'or. In Bulletin de l'Académie de médecine, juillet 1842.

CULLERIER. — Article « or » du Dictionnaire des sciences médicales, 1819.

DESTOUCHES. — Observations sur l'efficacité du muriate triple d'or dans la syphilis. Thèse de Montpellier, 1819.

FARJON. — Quelques observations sur le muriate triple d'or et de soude employé en frictions dans les maladies syphilitiques. Thèse de Montpellier, 1825.

FIGUIER. — Observations sur les préparations d'orproposées par M. Chrestien. In Bulletin de Pharmacie, mars 1811.

FONSSAGRIVES. — Article « or » du Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 1881.

FORGET. — De l'emploi des préparations d'or dans le traitement des scrofules. In Bulletin de thérapeutique, 1838.

GEOFFROY. — Mémoire à l'Académie des sciences, 15 avril 1722.

— Traité de la matière médicale. Paris, 1743.

GLAUBER. — De auri tinctura. Amsterdam, 1646.

LALLEMAND. — Ancien Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique, 1894.

LALLEMAND. — Considérations sur les effets des préparations d'or. In Nouvelles Annales cliniques de Montpellier, 1822.

LA TOUR (de). — Bref discours des admirables vertus de l'or potable. Lyon, 1575.

LEGRAND. — De l'or dans le traitement des maladies vénériennes. Thèse de Paris, 1827.

— De l'or, de son emploi dans le traitement de la syphilis. Paris, 1828.

— De l'or dans le traitement des scrofules. Paris, 1837.

— De l'or dans le traitement des maladies scrofuleuses des os. Paris, 1851.

— Note sur un nouveau caustique (le muriate d'or). Paris.

— Effet des feuilles d'or appliquées sur la peau pendant l'éruption de la petite vérole. In Comptes rendus de l'Académie des sciences, juillet 1839.

MALICHECQ. — Efficacité du chlorure d'or comme caustique dans le traitement du lapin. In Bulletin de thérapeutique, 1850.

NACHET. —Article « or » du Dictionnaire des sciences médicales, 1819,

NIEL. — Recherches sur les effets des préparations d'or. Paris, 1821.

PARACELSE. — Opera medico chymicorum sive paradoxorum, 1589.

SALA. — Chrysologia. Hambourg, 1622.

SOUCY (De). — Le grand or potable des anciens philosophes. Paris, 1653.

UGAY. — Nouveau Traité de la maladie vénérienne. Amsterdam, 1699.

XXX. — Article « or » de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers, 1745.

Imp. de la Faculté de Médecine, H. Jouve, 15, rue Racine, Paris.